



# Appel aux candidatures

## Renouvellement des mandats des membres des Commissions subrégionales de coordination de l'AWIPH

Le Comité de gestion de l'**AWIPH** (Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées) procède au **renouvellement des mandats des membres de ses Commissions subrégionales de coordination**.

Au nombre de 13, ces Commissions travaillent sur un **territoire défini**.

Composées de **3 catégories de membres** (représentants des usagers, des services généraux et des services spécialisés), ces Commissions ont pour **principales missions** :

- ▶ de procéder au **relevé des besoins** non rencontrés par les personnes en situation de handicap dans chaque sous-région ;
- ▶ d'**établir des priorités de travail** sous-régionales qui prennent en compte les besoins non rencontrés de la population et les spécificités locales ;
- ▶ de **fournir** aux instances de l'AWIPH **des informations utiles**, et concertées au niveau local, sur les priorités sous-régionales à rencontrer ;
- ▶ d'établir des **partenariats** en vue de l'élaboration de **solutions** transversales et innovantes.

### Une large participation des usagers, des services généraux et spécialisés aux Commissions subrégionales :

- ▶ garantit une **meilleure connaissance** et un **relais des besoins** de toutes les personnes en situation de handicap et de leur famille, quel que soit le handicap, l'âge ou la situation de la personne ;
- ▶ favorise la **transversalité** des **prises en charge** et des **interventions**, quel que soit le lieu de vie des personnes handicapées ;
- ▶ assure aux services généraux le **développement de collaborations adéquates** avec les services spécialisés de proximité afin de mieux prendre en compte les besoins du public fragilisé par le handicap ;
- ▶ améliore la concertation au niveau **local**.

Parmi les **projets développés** par les commissions subrégionales citons les *Handicontacts, l'accueil de la petite enfance, les cellules mobiles d'intervention, la transition des 16-25 ans, le logement encadré novateur,...* dont vous trouverez une présentation sur [www.awiph.be](http://www.awiph.be), rubrique L'AWIPH/Projets nationaux.

**Pour plus d'informations** sur la répartition des 13 Commissions subrégionales **ainsi que pour télécharger le formulaire de candidature**, rendez-vous sur [www.awiph.be](http://www.awiph.be) – rubrique Actualités/Appels à candidatures.

⏪ Le présent appel à candidatures **se clôture le 15 février 2012**.



Le **FORMULAIRE DE CANDIDATURE** est à **renvoyer pour le 15 février 2012**



▶ soit **par courrier** à :

AWIPH • *Coordination des Commissions subrégionales*  
Rue de la Rivelaïne, 21 • 6061 CHARLEROI

▶ **ou** par mail à : [comsub@awiph.be](mailto:comsub@awiph.be) **ou** par fax au 071/205.169